

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 731

Artikel: La Maison du bonheur

Autor: A.W.G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mme Perret et de s'installer sous le grand tilleul, pour entendre la causerie de Mme Rossier.

Mais, si nous continuons ainsi à raconter toutes les gâteries dont chacune fut l'objet, on croirait que les journées de Montreux ne furent que vacances et far-niente... Loin de là, on travailla beaucoup. On travailla même si fort que nous nous contenterons de relater, dans ce numéro, les débats ayant trait à la vie politique, nous réservant de parler ensuite des problèmes ménagers et éducatifs.

Les questions féministes furent traitées le dimanche, Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, présenta avec la plus grande netteté « La vie politique de la femme suisse » : si, d'une part, sa participation aux affaires publiques est retardée par notre système de démocratie directe, d'autre part, le travail accompli par les femmes elles-mêmes, groupées en multiples associations, ne saurait être sous-estimé, elles ont des représentantes, aujourd'hui, dans de nombreuses commissions officielles.

Mme Pichon-Landry (*Les Françaises dans la vie politique*) fit le bilan des résultats considérables acquis par les Françaises depuis qu'elles peuvent jouir de leurs droits politiques. Elles ont des représentantes dans toutes les commissions du gouvernement et elles ont fait aboutir des réformes de base : égalité des salaires, protection de la famille, statut de la femme, abolition de la prostitution réglementée. Un seul point de leur programme a été mis en échec par la discipline des partis : la lutte contre l'alcoolisme. C'est pour cette raison que de nombreuses femmes renoncèrent à s'affilier à un parti afin de ne pas être liées par le programme de ce parti et pouvoir défendre les causes féminines.

Mlle Lucienne Joly lut ensuite la conférence de Mme Georgette Ciselet, sénateur (*Le vote des femmes en Belgique*). Les femmes belges qui lors de la première guerre mondiale avaient acquis des droits politiques partiels, électoral et éligibilité sur le terrain communal, éligibilité à la province et aux Chambres, n'ont obtenu aucune amélioration de leur statut après la deuxième guerre où cependant leur participation héroïque à la résistance est reconnue par chacun. Tous leurs efforts tendent à obtenir leur affranchissement complet et elles ont en mains l'argument sans réplique : chaque parti se refuse à franchir le pas décisif, sous prétexte que le vote des femmes favoriserait le parti adverse (pas très différent d'ici, comme on voit !), or deux élections successives ont eu lieu l'an dernier en Belgique, l'une pour élire les municipalités, où les femmes votaient et l'autre pour nommer les représentants à la province, où seuls votaient les électeurs. Dans ces deux cas la proportion des partis n'a pas été modifiée. Par conséquent, les femmes ne font pencher la balance politique ni d'un côté, ni de l'autre.

Qu'on se le dise et qu'on médite aussi chez nous cette expérience !
(à suivre.) A. W. G.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

le même parti. Il importe donc de former au plus tôt d'excellentes ménagères, qui créeront plus de bien-être, de santé et de contentement.

Mais il faut encore que les femmes, après avoir participé à défendre la collectivité, continuent à s'y intéresser, qu'elles sachent regarder au delà du cercle restreint de leurs proches, qu'elles vainquent l'égoïsme familial et que leur sentiment maternel s'amplifie et s'étende à tous les enfants du monde. Ainsi, quand elles auraient au cœur cet amour des enfants des autres, elles sauraient prendre les mesures nécessaires pour empêcher la guerre. Mme Gobetti s'est efforcée, avec feu, de nous faire partager son optimisme. Pourquoi ne pas la croire ? Jadis, les Sabines ont donné cet immortel exemple de se jeter entre leurs maris et leurs frères pour les empêcher de s'entre-tuer. Les Italiennes ont de qui tenir puisque la légende même leur attribue ce rôle de pacificatrices. Nous ne saurions mieux faire que de les suivre.

A. W. G.

Le Lyceum Genevois fête les vers de M^{me} Cuchet-Albaret

Dans les salons du Lyceum genevois, pleins à craquer, on fêta le 8 mai, l'œuvre poétique de Mme Emilia Cuchet-Albaret. En quelques mots, Mme Dumant, la présidente du Lyceum, créa l'atmosphère sympathique souhaitée, puis elle donna la parole à Mme Noëlle Roger chargée de nous décrire les étapes qui ont marqué la carrière de notre poétesse.

Elle sut admirablement analyser les caractéristiques de chacune d'elles et nous annonça les prochaines. Elle nous découvrit les diverses sources (amour de l'enfant, de la nature, de Genève) où l'auteur a puisé son inspiration pour nous donner tour à tour : Les Fuseaux d'Ivoire, La Flamme sous la Cendre, Le Collier d'Etoiles, Ah ! mon Beau Château !, Heureux qui voit les Dieux, Le Message de la Cité. Chacun de ces volumes fut récompensé respectivement par les Primevères d'argent des Jeux floraux de Toulouse, le prix Amiel, la Médaille de la langue française, le Prix de la Fondation Schiller.

Une école d'orientation

Nous donnons ici, la fin de l'article de Mlle Weigle sur l'école modèle de Skokie où les enfants de 11 à 14 ans essayent leurs diverses aptitudes dans les divers secteurs de l'activité humaine ; on ne les oriente pas, ils découvrent eux-mêmes leur voie.

L'insiste sur ce dernier point et sur un fait qui m'a frappée à Skokie : les enfants que j'y ai vus, faisaient leur travail avec un tel sérieux que mon intrusion ne les dérangeait nullement. Chaque élève a ainsi la possibilité de se montrer bon à quelque chose, meilleur même que des camarades peut-être mieux doués intellectuellement.

Que fait-on alors des enfants qui ont de la peine à suivre l'enseignement régulier ? Il n'y a pas de « classes de développement » groupant, comme à Genève, les enfants retardés. Les « moins doués » reçoivent une attention particulière ; leur programme est simplifié, allégé (il vaut mieux en faire moins et le faire bien) ; des maîtres spécialisés leur consacrent une demi-heure par jour pour chacune des branches déficientes pendant les semaines ou les mois nécessaires afin de les mettre à même de suivre l'enseignement collectif. Pour toutes les autres branches ou activités, ces enfants prennent part au travail en commun et ne se sentent pas en dehors ni au-dessous des autres.

Je ne puis aujourd'hui vous parler longuement de deux autres caractéristiques de « Skokie Junior High School » : les méthodes actives et concrètes de l'enseignement, et les activités parascolaires, qui doivent faire de l'enfant américain un citoyen libre d'un pays démocratique. Mais je vous dirai en passant que les filles y reçoivent la même éducation que les garçons ! L'école américaine répond aux besoins du peuple américain, à ses conditions de vie : l'enfant passe sa journée presque tout entière à l'école, de 8 h. 30 à 3 h. 30 et parfois au-delà s'il fait partie de l'orchestre ou de la fanfare ; il rentre chez lui pour y aider sa mère au ménage, son père à l'atelier ou aux champs, ou bien pour y jouer de ses loisirs à lire les magnifiques magazines édités pour les jeunes ; à 12 ou 13 ans, il a quelques devoirs à domicile afin de s'entraîner à son travail de l'école secondaire. Mais le centre de sa vie, c'est l'école ; comme ce sera plus tard, l'atelier ou le laboratoire, le lieu de son travail.

En tout cas l'école d'orientation est une chose réalisable, puisque déjà réalisée, et une étude plus approfondie nous permettrait d'en saisir mieux encore les résultats positifs pour le développement harmonieux de l'enfant et pour la revalorisation, à ses yeux, de l'école que, chez nous, souvent, il n'aime pas !

Anne Weigle.

Bureau International d'Education

Genève, No 82, accompagné de son supplément bibliographique.

Ce fascicule, du 1er trimestre 1947, contient un article sur « L'institutrice mariée et le droit d'enseigner », puis des nouvelles sur le mouvement éducatif dans le monde, enfin un compte-rendu de l'activité du Bureau.

Puis vinrent *Au Pays des Petites Joies*, (*Le Jardin des Pivoines*, *Le Verger derrière la Porte*, *La Route qui s'en va*), qui seront suivis prochainement par *La Route qui revient* et un recueil de légendes.

Au moyen de nombreux exemples judicieusement choisis, Mme Noëlle Roger nous fit goûter l'œuvre de Mme Cuchet qui est « un reflet de son âme et de son cœur » et « dont l'esprit divinatoire pénètre dans l'intimité des choses ».

Pendant la seconde partie de la soirée, Mme Marguerite Girard et M. Jean Bard nous firent entendre des poèmes que nous croyions connaître mais qui nous apparurent tout neufs tant ils étaient interprétés avec art. Et l'alternance des deux timbres, l'un masculin, qui disait les pièces vigoureuses, puissantes et l'autre féminin, qui disait les poèmes de douceur et de charme, faisait mieux ressortir encore l'étonnante richesse de l'inspiration qui n'est limitée par aucun genre. Des bouquets, des gerbes d'images nous furent offerts, que Mme Cuchet-Albaret a recueillies, au cours des ans, toutes palpitantes d'amour et de foi.

A. W. G.



DE-CI, DE-LÀ

Une femme juriste à Fribourg.

Dans sa séance du 26 avril, le Conseil d'Etat fribourgeois a délivré, pour la première fois, une patente de licenciée en droit à une jeune Fribourgeoise, Mlle Madeleine Droux. Pendant son stage, elle a la capacité de plaider devant les tribunaux inférieurs.

Une aviatrice Commandeur de la Légion d'Honneur.

Le *Journal Officiel* publie un décret élevant au grade de commandeur de la Légion d'Honneur l'aviatrice *Maryse BASTIE* avec la citation suivante :

« Pilote féminin d'un rayonnement international. Blessée en service aérien commandé en 1940, est entrée de suite dans la lutte contre l'ennemi. Agent de renseignements de haute valeur, a milité dès fin 1940 contre l'effort de guerre de l'occupant. A notamment œuvré dans les régions parisiennes et normandes. Après avoir été arrêtée par l'ennemi, n'en a pas moins poursuivi la lutte dans les rangs du réseau Darius jusqu'à la libération du pays. A la Libération, a repris son activité aéronautique (3000 heures de vol, une blessure en service aérien commandé). »

Cette promotion comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

(D'après le *Courrier de Genève*.)

Conférence de l'Instruction publique.

Le Grand Conseil de Genève a procédé, le 7 mai, à la nomination des membres parents ou éducateurs de ce nouvel organisme. Voici les résultats que nous trouvons dans la *Tribune de Genève*.

Dépassant au premier tour le cap de la majorité absolue (32 voix) : Mme Charles Rosselet (52 voix), M. Dupont (50), Mme Rosely Ducommun et M. Louis Soldini (48), M. Théodore de Félice (47 voix).

Au second : Mmes Jules Droin (39 voix), Elisabeth Werner-Lachenal (37), MM. Joseph Rivollet (36), Emile Mussfeld (29) et Joseph Miazza (23).

Les quatre candidates nommées figuraient sur la liste du « Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises », nous nous en réjouissons. Nous attendons la nomination des 5 autres membres par le Conseil d'Etat et espérons qu'à ce moment-là, la proportion des membres féminins augmentera.

L'Association intercantonale de la Législation sur le Travail s'est réunie à Genève, la semaine dernière, pour son échange de vues annuel sur tous les problèmes que ce sujet comporte. Les membres de cette association, parmi lesquels se trouvait Mlle Speiser, Dr jur., une collègue bâloise de notre Association des Femmes universitaires, ont profité de visiter le Bureau International du Travail où M. Herz leur fit un exposé sur « Les tâches actuelles du B. I. T. ».

La Maison du Bonheur

Mlle Berthe Bernage, introduite par Mme Ganter, présidente de la Ligue des Femmes catholiques, a parlé, le 5 avril, aux Amis de l'Instruction, devant un auditoire compact de femmes et de jeunes filles qui souhaitaient voir et entendre l'auteur des romans si appréciés, dont l'héroïne « Brigitte » symbolise la Française.

La conférencière nous a entretenues de « la maison », celle de notre enfance à chacun, elle a cherché à dégager pourquoi le souvenir qu'elle laisse en nous est si indélébile et comment il faut l'édifier pour qu'elle enferme le bonheur. De Châteaubriand et Lamartine à St-Exupéry ou Maurois, Mlle Bernage nous a lus les évocations charmantes ou poignantes que tant d'écrivains français ont données du foyer de leur enfance. A feuilleter cette anthologie de la vie de famille, on a découvert peu à peu les qualités nécessaires au bonheur tout simple dont les enfants ont besoin pour se développer sainement : harmonie, oubli de soi, ordre dans les habitudes, discrétion, liberté individuelle relative, respect des jeunes pour les aînés, sympathie pour les idées des jeunes, répartition équitable des corvées. Même le foyer de l'isolée peut devenir un centre de rayonnement, s'il accueille ceux qui ont besoin d'aide et de sympathie.

En un mot la maison la plus humble deviendra la maison du bonheur, à condition d'avoir une âme, mais, pour qu'elle ait une âme, « il y faut une femme oublieuse de soi ».

(Bazin.)

Une attention qui ne se démentit pas un instant, des applaudissements prolongés remercièrent la conférencière de son exposé si riche et présenté sous une forme pleine de charme et de netteté.

A. W. G.

A l'Ecole d'Etudes Sociales

L'Ecole d'Etudes Sociales tenait l'autre soir, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. le Dr REVILLIOD. Celui-ci, dans son rapport présidentiel, passa en revue les différentes modifications apportées au programme ; plusieurs cours et séminaires nouveaux ayant été créés récemment. Il insista particulièrement sur les nouvelles conditions d'admission qui entrèrent en vigueur dès l'automne 1947 : dorénavant, toute élève ne possédant pas un diplôme de fin d'études secondaires ou des titres jugés équivalents, devra passer, avant son entrée à l'Ecole, un sévère examen. D'autre part on exigera qu'elle ait déjà quelques notions de sténodactylographie, afin de pouvoir, dès le début de ses études, se consacrer d'une manière approfondie à sa formation, professionnelle ; enfin, chaque élève devra prouver son réel goût et ses aptitudes pour le travail social en travaillant 3 mois dans une institution sociale avant d'être admise aux cours théoriques. Ces diverses dispositions ont été prises afin de sélectionner dès le début, des élèves, parfois très jeunes, qui ne se rendent souvent pas compte de ce que représente le travail social. Notons encore que les jeunes gens sont admis dans toutes les sections comme élèves réguliers.

Des autres rapports présentés, retenons l'es-

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

M^{me} Vve L. MENZONE

Solidité - Elegance

5 % escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30



Brochures reçues

La Société suisse d'utilité publique édite, depuis quelques années, une liste de logements de vacances (avec possibilité de faire la cuisine), sis dans 16 de nos cantons.

L'édition 1947 est en vente au prix de 1.10 fr. port compris. On peut l'obtenir contre remboursement en s'adressant au Bureau des logements de vacances, Baerstrasse 46, à Zug (tél. (042) 4.18.34), ou à la Société suisse d'utilité publique, Brandschenkestrasse 36, Zurich 1.

Mesdames !

Pour vos fleurs **Hirt**

4, rue de la Fontaine - Genève
Téléphone 5.01.60

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin